

Semaine des encombrants

Du 26 au 30 octobre 2026

Aide-Mémoire

Lundi 26 octobre	Mardi 27 octobre	Mercredi 28 octobre	Jeudi 29 octobre	Vendredi 30 octobre
Chemin des pins Chemin des cèdres	Petit Nédélec nord & sud Chemin des Bouleaux	Route 101 Sud (Direction NDDN)	Route 101 Nord Roulier Chemin des Érables	Village



Gros rebuts acceptés

Les meubles

- ✓ Canapés, divans
- ✓ Fauteuils, chaises
- ✓ Matelas et sommiers
- ✓ Tables, bureau, meubles en bois ou en métal

Électroménagers

- ✓ Réfrigérateurs, congélateurs
- ✓ Laveuse, sècheuses
- ✓ Cuisinières
- ✓ Lave-vaisselle
- ✓ Petits électroménagers
- ✓ Téléviseurs
- ✓ Ordinateurs
- ✓ Imprimantes

Autres objets volumineux

- ✓ Tondeuses et souffleuses
- ✓ Accessoires de piscine
- ✓ Toiles de piscine (découpées afin d'être soulevées par une personne)
- ✓ Article de sports
- ✓ BBQ
- ✓ Jouets
- ✓ Petits tapis (roulés)
- ✓ Chauffe-eau
- ✓ Toilette
- ✓ Évier
- ✓ Portes
- ✓ Pneus

Résidus domestiques dangereux (RDD)

- ✓ Peinture
- ✓ Huiles usées
- ✓ Solvants
- ✓ Batteries

Les résidus domestiques dangereux doivent être placés dans des contenants hermétiques, clairement identifiés et ne doivent pas être mélangés entre eux

Note : Selon leur état, pensez d'abord à donner une nouvelle vie à vos gros rebuts. Vous pouvez les donner, les vendre ou les apporter dans un relais écocentre, où ils seront revendus à petit prix.

Les poubelles domestiques et le recyclage (tout ce qui peut être déposé dans un bac à ordures ou de recyclage) ne seront pas ramassés. Une collecte sélective existe pour ces matières.

Gros rebuts refusés



- ✗ Branches
- ✗ Gazon
- ✗ Feuilles



- ✗ Pneus surdimensionnés



- ✗ Plâtre
- ✗ Béton
- ✗ Bardeaux d'asphalte
- ✗ Débris de construction divers